

COMMUNE DE
OSSELLE-ROUTELE

PLAN LOCAL D'URBANISME

5. ANNEXES

5.3. Bois et forêts soumis au régime forestier

Pièce n° 5.3

Arrêté par délibération du Conseil Communautaire
le 02 mars 2020

Approuvé par délibération du Conseil Communautaire
le 28 juin 2021

INITIATIVE Aménagement et Développement

Adresse : 4, passage Jules DIDIER 70000 VESOUL - Fax : 03.84.75.31.69.



initiative

Tel : 03. 84. 75. 46. 47 - e-mail : initiativead@orange.fr

Tél : 03. 81. 83. 53. 29 - e-mail : initiativead25@orange.fr

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR



 Forêts publiques